

## PERSPECTIVE

## Les retraités au Québec : portrait de famille

La retraite est un moment auquel certains aspirent, tandis que d'autres doivent en repousser l'échéance. Elle a été longtemps vue comme la période de repos par excellence, mais de plus en plus de gens l'envisagent comme la plus grande période de liberté qu'ils se soient octroyée. Nul besoin d'une longue analyse pour constater que ce qui était jadis considéré comme une étape où tout ralentit ne l'est plus tout à fait. La retraite se décline désormais en une multitude de réalités et il faut dépoussiérer les clichés. Les retraités sont actifs sur le marché immobilier, certains possèdent des actifs, d'autres pas. On constate qu'une part non négligeable des 65 ans et plus est endettée. Le prolongement de la vie au travail, tel qu'observé par une hausse du taux d'activité chez les 60 à 64 ans et chez les 65 à 69 ans, ne semble pas avoir permis à tous d'établir des assises financières permettant de vivre la retraite à l'abri des soucis de cet ordre. À l'heure où un nombre croissant de personnes atteindront 65 ans et voudront quitter leur emploi, force est de constater qu'un imposant travail de préparation reste à faire.

### Les retraités : à la recherche d'une définition

Une personne retraitée prend une identité différente selon celui ou celle qui la regarde. Pour une bonne partie de la population, un retraité est quelqu'un qui a quitté son emploi, ou encore quelqu'un qui reçoit une pension de l'État en raison de son âge. La situation se corse lorsqu'il faut partir à la recherche de données. Selon Statistique Canada, un retraité « désigne une personne de 55 ans et plus qui n'est pas sur le marché du travail et qui reçoit 50 % ou plus de son revenu total de sources associées à la retraite ». Selon l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, les retraités sont des personnes ayant évoqué la prise de retraite comme raison pour expliquer leur inactivité sur le marché du travail.

Par ailleurs, pour tenter de dresser un portrait des « retraités », plusieurs vocables seront utilisés. Il sera alternativement question de « gens de 65 ans et plus », « d'âinés » et « de familles âgées », et ce, en fonction des sources de données consultées. La précision sera faite chaque fois quant à la définition retenue pour l'analyse.

### Quelques paramètres de base

Un premier regard permet de donner une idée de l'importance des 65 ans et plus au Québec. L'encadré à la page 2 (graphiques 1 à 6) regroupe les statistiques qui sont commentées dans la présente section. Dans un premier temps, on constate la progression rapide de la part des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population québécoise. Elle était de 5,8 % en 1961, alors qu'elle a plus que triplé, pour atteindre 18,8 % en 2018. Selon

les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), elle se chiffrerait à 27,7 % en 2066. Fait à noter, d'ici moins de 15 ans, soit dès 2031, une personne sur quatre au Québec aurait 65 ans et plus. En parallèle, le nombre de centenaires passerait de 2 338, qu'il était en 2018, à plus de 6 000 en 2031 et à plus de 45 000 en 2066.

En 2016, l'espérance de vie à la naissance était de 80,5 ans pour les hommes et de 84,1 ans pour les femmes. Pour les gens ayant 65 ans cette année-là, elle était estimée à 19,5 ans pour les hommes et à 22,0 ans pour les femmes. C'est donc dire l'importance de prévoir financièrement de nombreuses années, et encore davantage pour ceux qui quittent leur emploi avant 65 ans. On note que les 65 ans et plus comptaient plus de femmes que d'hommes en 2018 (proportions respectives de 54 % et 46 %).

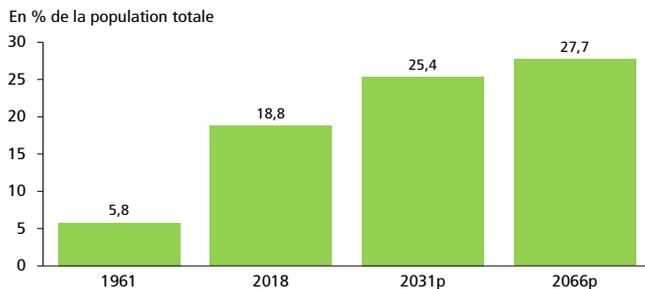
L'analyse des données de l'emploi révèle que le retrait du marché du travail s'effectue de plus en plus tard au Québec au fil du temps. Les données de l'EPA permettent d'estimer qu'en 2009, les moins de 60 ans représentaient 43,4 % des nouveaux retraités. Cette proportion a chuté à 27,1 % en 2018. Les 60 ans et plus comptaient donc pour 72,9 % des nouveaux retraités l'an dernier.

Enfin, dernier élément de ce bref portrait, mais non le moindre : l'habitation. On serait porté à croire qu'une part importante de la population de 65 ans et plus vit dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), tant la question est

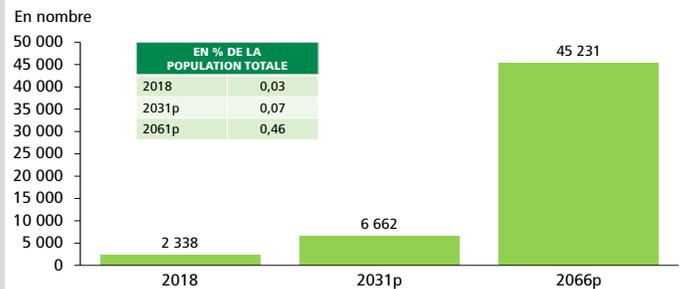
François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com) • [desjardins.com/economie](http://desjardins.com/economie)

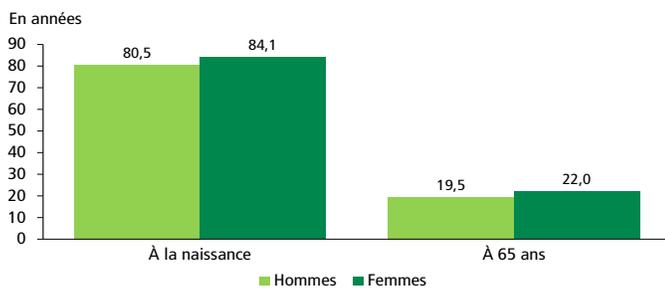
NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2019, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

**ENCADRÉ**
**Part des 65 ans et plus dans la population**
**GRAPHIQUE 1**  
**La part des 65 ans et plus dans la population québécoise augmente**


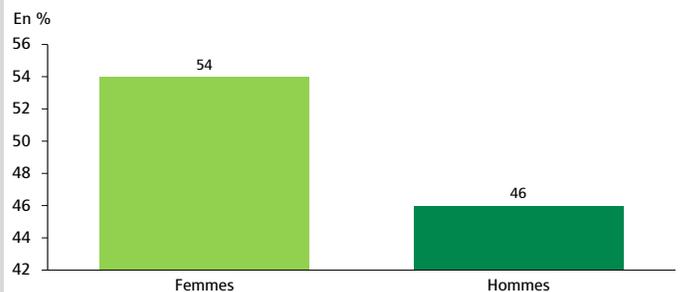
p : projections de l'Institut de la statistique du Québec  
 Sources : Gouvernement du Québec et Desjardins, Études économiques

**Les gens de 100 ans et plus**
**GRAPHIQUE 2**  
**Le nombre de gens de 100 ans et plus au Québec progresse également**


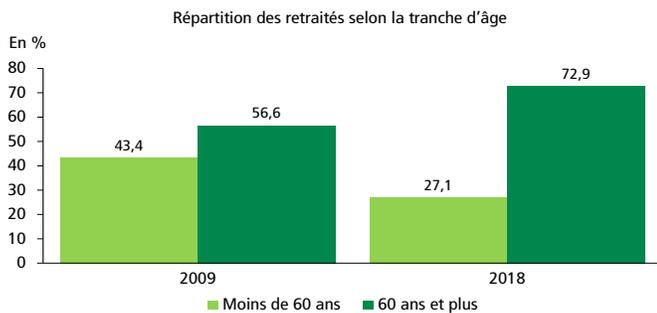
p : projections de l'Institut de la statistique du Québec  
 Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

**Espérance de vie**
**GRAPHIQUE 3**  
**L'espérance de vie en 2016 au Québec demeure élevée après 65 ans**


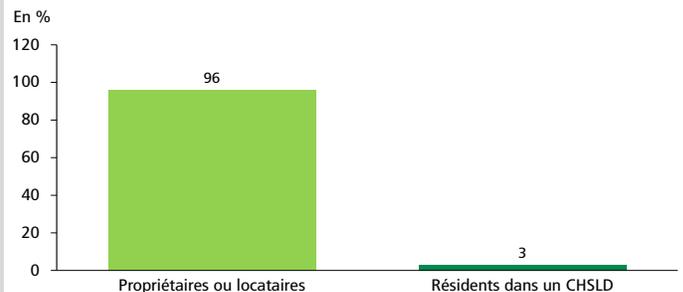
Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

**Part des femmes de 65 ans et plus**
**GRAPHIQUE 4**  
**54 % des 65 ans et plus étaient des femmes au Québec en 2018**


Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

**Départ à la retraite**
**GRAPHIQUE 5**  
**Le départ à la retraite après 60 ans augmente au Québec**


Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

**Lieu de résidence**
**GRAPHIQUE 6**  
**Un peu moins de 3 % des 65 ans et plus vivent en CHSLD au Québec**


CHSLD : centre d'hébergement et de soins de longue durée  
 Note : Certaines personnes ne sont ni en CHSLD, ni dans leur domicile.  
 Sources : Gouvernement du Québec et Desjardins, Études économiques

récurrente dans les médias. Toutefois, à la lumière des données fournies dans le [Plan d'action 2018-2023](#) du gouvernement du Québec, on constate qu'un peu moins de 3 % des 65 ans et plus vivent en CHSLD, ce qui représentait, en 2018, un peu moins de 50 000 personnes. On devine aisément que ce pourcentage est plus élevé dans les cohortes plus âgées et moins grand chez ceux qui sont encore dans la soixantaine.

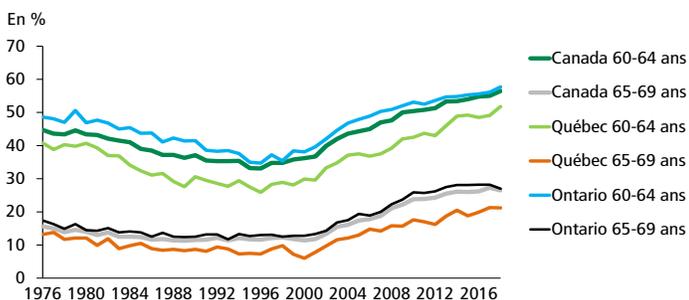
Voilà un premier portrait fait à grands traits qui confirme certains éléments déjà connus : le vieillissement de la population, le report dans le temps du départ du marché du travail et la présence plus grande de femmes chez les 65 ans et plus. Cependant, il vient quelque peu atténuer la croyance selon laquelle les CHSLD sont le lieu de résidence d'une frange importante des 65 ans et plus. Toutefois, une part non négligeable de la population des 75 ans et plus (données disponibles) vit dans des résidences privées pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Il en sera question un peu plus loin dans l'analyse.

### Devenir retraité : plus tard qu'auparavant

Selon les données de Statistique Canada et de l'ISQ, les travailleurs québécois partent pour la retraite plus tardivement ces dernières années. Cependant, en comparaison avec ceux de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, ils quittent le marché du travail plus tôt. Durant la période de 2014 à 2018, 60,9 % des nouveaux retraités du Québec étaient âgés de moins de 65 ans. Ce pourcentage était de 53,6 % dans les provinces de l'Ouest du Canada et de 52,8 % en Ontario.

Il est intéressant de regarder l'évolution de la participation au marché du travail chez les 60 à 64 ans et chez les 65 à 69 ans. Une comparaison entre le Québec et le Canada (graphique 7) permet de voir que le taux d'activité, qui prend en compte les gens qui sont au travail et ceux qui cherchent un emploi, est plus bas au Québec qu'au Canada pour les deux groupes d'âge considérés et pour toute la période de 1976 à 2018. Par ailleurs, il y a une progression indéniable des taux depuis la fin des années 1990. Dans tous les cas, le niveau du taux d'activité était

### GRAPHIQUE 7 Le taux d'activité est nettement à la hausse chez les 60 à 64 ans et chez les 65 à 69 ans

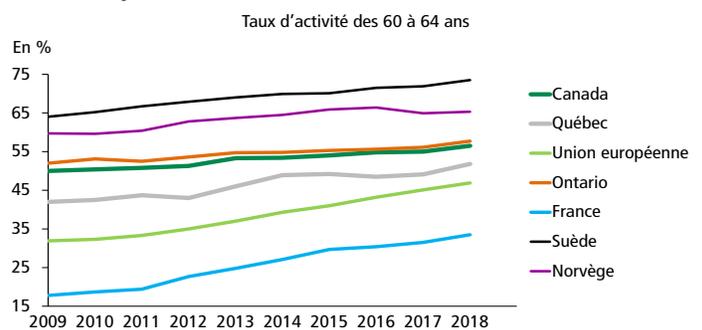


Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

supérieur en 2018 à ce qu'il était 42 ans plus tôt, au moment où débute cette série statistique.

La hausse du taux d'activité n'est pas qu'un phénomène québécois et canadien. On observe également une augmentation en Europe (graphique 8). Quelques pays ont été retenus aux fins de la comparaison. On note que, chez les 60 à 64 ans, pour la Suède et la Norvège, le taux d'activité est plus élevé que ceux du Canada, du Québec et de l'Ontario. Toutefois, ces derniers sont supérieurs à la moyenne de l'Union européenne.

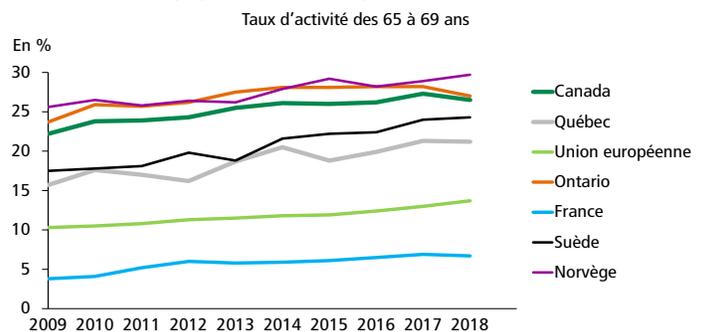
### GRAPHIQUE 8 Le taux d'activité des 60 à 64 ans a augmenté ces dix dernières années et pas seulement au Canada et au Québec



Sources : Eurostat, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

En ce qui a trait aux 65 à 69 ans, on observe également une hausse du taux d'activité entre 2009 et 2018, et ce, même dans les pays ayant un taux élevé (graphique 9). Encore une fois, le Canada, le Québec et l'Ontario se classent au-delà de la moyenne de l'Union européenne.

### GRAPHIQUE 9 Depuis dix ans, le taux d'activité des 65 à 69 ans a augmenté même dans les pays où il était déjà élevé



Sources : Eurostat, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les Québécois tendent à prolonger leur vie au travail. Ils ne sont pas les seuls à le faire, comme en témoigne l'augmentation du taux d'activité chez les 60 à 64 ans et chez les 65 ans et plus ailleurs dans le monde, notamment en Europe. Bien que

les Québécois ne soient pas au premier rang, ils se classent au-dessus de la moyenne de l'Union européenne et ne sont pas en queue de peloton.

### Les prestations de retraite : repousser l'âge ou pas

Le moment de la prise de la retraite, notamment celui du versement des pensions de l'État, ne fait pas l'unanimité. Certains voudraient voir l'âge d'admissibilité repoussé. Ils suggèrent de reporter le moment où une rente anticipée peut être versée (exemple : de 60 à 62 ans), de même qu'ils préconisent de différer l'âge où les retraités pourront toucher une pleine rente (exemple : de 65 à 66 ou 67 ans). Les tenants de cette option estiment que cela inciterait les travailleurs à prendre leur retraite plus tard, ce qui permettrait à la fois de mettre un baume sur la pénurie de main-d'œuvre et d'alléger le fardeau de l'État. Certains pays, dont la Finlande, ont déjà pris des dispositions en ce sens en diminuant progressivement les modalités de retraite hâtive.

D'autres groupes s'opposent à ces aménagements, invoquant notamment les conditions de travail plus éprouvantes dans certains milieux, certains métiers ou professions. Ces personnes peuvent difficilement prolonger leur vie au travail dans la soixantaine et ils seraient pénalisés. On craint ainsi d'accroître les inégalités.

Au printemps dernier, quelques allègements fiscaux ont été étendus aux travailleurs de 60 ans et plus afin de prolonger leur vie au travail. Il s'agit de mesures incitatives et non coercitives. Ainsi, dans le budget du Québec déposé en mars 2019, un [crédit d'impôt](#) destiné à prolonger la carrière chez les 61 à 64 ans a été étendu aux travailleurs de 60 ans. De plus, « le niveau de revenu à partir duquel un travailleur de 60 ans et plus paie de l'impôt passera de 18 129 \$ à 28 226 \$ ». Ces efforts s'ajoutent à ceux du gouvernement fédéral, qui souhaite également [prolonger la participation des travailleurs](#) dits « expérimentés » en emploi.

### Quitter le marché du travail : une question de fond et de fonds...

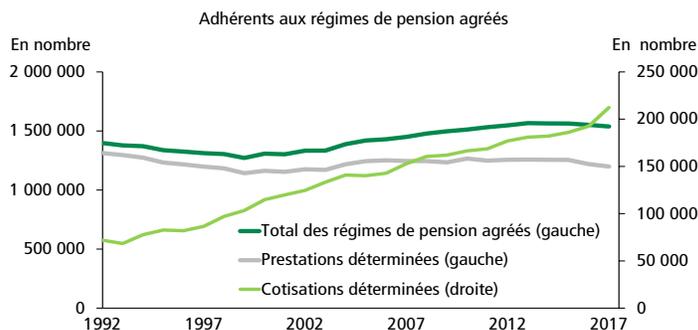
Il n'est pas question ici de faire une analyse exhaustive des outils financiers dont disposent les retraités. L'idée est plutôt de donner un aperçu des ressources sur lesquelles ils peuvent compter, pour aborder ensuite les sujets de la consommation et de l'endettement. Afin de présenter sommairement les sources de revenus, on peut imaginer une ruche constituée de quatre étages où s'accumule le nectar, qui représentent en quelque sorte les ressources financières requises pour vivre et pour faire face aux imprévus.

À la base se trouvent les régimes universels (pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti). Au deuxième étage s'ajoutent le Régime de rentes du Québec pour les Québécois et les prestations du Régime de pensions du Canada, ailleurs au pays. Arrivent ensuite, au troisième étage,

les régimes de retraite offerts par les différents employeurs (à ce titre, on note une accélération du nombre d'adhérents à des régimes à cotisations déterminées et une stagnation de ceux à prestations déterminées [graphique 10]). Au dernier étage se trouvent les sommes provenant d'investissements immobiliers ou autres, de dividendes, les économies placées dans des régimes enregistrés d'épargne retraite (REER), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), etc.

### GRAPHIQUE 10

#### Au Québec, le nombre d'adhérents aux régimes à cotisations déterminées est à la hausse



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les sources de revenus sont multiples, mais tous les retraités ne disposent pas des quatre étages de cette ruche. Bien que de plus en plus d'efforts soient dédiés au maintien à domicile et à l'aide aux aînés, il n'est pas évident pour tous de boucler leur budget. La question sera abordée un peu plus loin dans l'analyse. Celle du logement la précède.

### Le logement, un poste budgétaire d'importance

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) prend le pouls du marché de l'habitation et elle a mis à jour tout récemment l'information sur les résidences pour personnes âgées. L'organisme estimait qu'au Québec, 1 personne sur 5 de 75 ans et plus habitait dans une résidence pour aînés. Cela est nettement plus élevé que dans le reste du Canada, où cette part était d'environ 1 personne sur 20.

En 2018, la province comptait 123 563 places disponibles selon la SCHL. Le taux d'inoccupation était légèrement à la hausse (à 7 %) en raison d'une offre qui a progressé un peu plus rapidement que la demande, notamment depuis l'année 2015. Ces 123 563 places étaient réparties entre 1 259 résidences. Le nombre de résidents était légèrement supérieur (127 910) en raison de cas d'exception où une unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne (exemple : chambre à deux lits).

La SCHL estimait le prix mensuel moyen à 1 788 \$ pour une place standard. Elle met en garde contre l'interprétation que l'on peut faire de cette donnée. En effet, une place standard est une « place occupée par des résidents qui reçoivent moins

d'une heure et demie de soins par jour ou qui n'ont pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus ». Par ailleurs, le coût mensuel est établi en fonction des services de base proposés, des fonctionnalités offertes par l'établissement, de l'âge des bâtiments, etc. Il faut noter que 32 % des places standards coûtaient plus de 1 900 \$ par mois l'an dernier.

Parmi les dépenses de chaque ménage, le logement occupe une place majeure. Résider dans sa maison ou sa copropriété, dans un logement, dans une résidence pour personnes âgées ou dans un CHSLD ne se fait pas à coût nul. À ce titre, on voit un nombre croissant d'aînés éprouver des difficultés à joindre les deux bouts. Ce sera l'objet de la prochaine section.

### Les finances des familles de personnes âgées

Statistique Canada a publié une [étude](#) en avril 2019 sur les dettes et les actifs des familles âgées au Canada de 1999 à 2016. On définit les familles de personnes âgées comme étant les « familles dont le principal soutien économique était âgé d'au moins 65 ans ».

Quelques grandes conclusions ont été tirées. En voici une première : « La dette médiane des familles de personnes âgées augmente, mais les actifs médians sont également à la hausse. » On peut penser que l'appréciation importante de la valeur des maisons et de l'habitation en général se reflète à la fois dans la valeur de la dette hypothécaire et dans celle des maisons. Dans les faits, on a observé que le ratio médian de la dette par rapport au revenu a augmenté dans les familles de personnes âgées au Québec. De même, le ratio médian de la dette par rapport aux actifs s'est accru durant la période de 1999 à 2016 (tableau 1).

Un autre constat a pu être établi et il est fort important : « Bien que la valeur des actifs ait augmenté parmi les familles de personnes âgées qui avaient une dette, la proportion des familles de personnes âgées qui avaient une dette s'est accrue [...] » Au Québec, cette part est passée de 27,5 % en 1999 à 40,1 % en 2016. C'est un pourcentage légèrement inférieur à celui de la moyenne canadienne. Le tableau 2 révèle que le pourcentage de familles québécoises de personnes âgées ayant une dette hypothécaire est passé de 6,5 % en 1999 à 11,4 % en 2016. Par ailleurs, la part des familles de personnes âgées ayant une dette à la consommation est passée d'un peu plus du quart (26,6 %) à

**TABLEAU 1**  
Québec : évolution des ratios médians dette/revenu et dette/actifs pour les familles de personnes âgées\*

RATIO MÉDIAN	TENDANCE	ESTIMATION	
		1999 EN %	2016 EN %
Dette/revenu	↑	17,9	38,3
Dette/actifs	↑	5,4	6,5

\* Familles dont le principal soutien économique était âgé d'au moins 65 ans.  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

un peu plus du tiers (36,0 %) des familles (de personnes âgées), et ce, en moins de 20 ans.

Quelle est l'ampleur de ces dettes? En 2016, Statistique Canada estimait la dette médiane des familles québécoises de personnes âgées ayant une dette à 16 500 \$, le double de celle de 1999 (8 300 \$ de 2016). En contrepartie, les actifs médians sont passés de 275 200 \$ à 406 000 \$. Là encore, l'appréciation du marché de l'habitation a contribué notamment à relever la valeur des actifs.

Un autre segment de l'analyse s'est intéressé aux variations des dettes et des actifs moyens des familles de personnes âgées ayant une dette. Ainsi, de 1999 à 2016, au Québec, la variation de la dette moyenne était attribuable aux deux tiers à la dette hypothécaire et à l'autre tiers, aux dettes de consommation (tableau 3 à la page 6). En contrepartie, la variation des actifs moyens était attribuable pour la moitié (49,8 %) à l'immobilier, pour 14,7 % aux actifs de pension et pour 35,5 % aux autres actifs.

Enfin, on peut se demander à combien s'élève le revenu dont disposent les familles de personnes âgées annuellement. Statistique Canada a fait une compilation. Les données du tableau 4 à la page 6 sont en dollars constants de 2016, ce qui permet d'établir une comparaison dans le temps. Ainsi, au Québec, le revenu avant impôt de l'ensemble des

**TABLEAU 2**  
Pourcentage des familles de personnes âgées\* ayant une dette

EN %	1999			2016		
	Tous les types de dettes	Dette hypothécaire	Dette de consommation	Tous les types de dettes	Dette hypothécaire	Dette de consommation
Canada	27,4	7,7	24,3	42,0	13,9	37,4
Québec	27,5	6,5	26,6	40,1	11,4	36,0

\* Familles dont le principal soutien économique était âgé d'au moins 65 ans.  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**TABLEAU 3**
**Décomposition des variations de la dette et des actifs moyens entre 1999 et 2016, familles de personnes âgées\* ayant une dette**

	VARIATION DE LA DETTE MOYENNE			VARIATION DES ACTIFS MOYENS			
	Variation de 1999 à 2016	Attribuable à la dette hypothécaire	Attribuable à la dette de consommation	Variation de 1999 à 2016	Attribuable aux biens immobiliers	Attribuable aux actifs de pension	Attribuable aux autres actifs
	Dollar constants de 2016	Pourcentage		Dollars constants de 2016	Pourcentage		
Canada	50 000	67,2	32,8	500 900	51,7	12,3	36,0
Québec	26 100	67,1	32,9	252 200	49,8	14,7	35,5

\* Familles dont le principal soutien économique était âgé d'au moins 65 ans.  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**TABLEAU 4**
**Revenu avant et après impôt, familles de personnes âgées\* ayant ou non une dette**

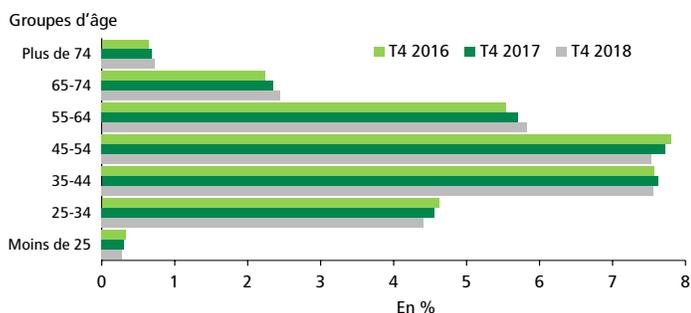
EN DOLLARS CONSTANTS DE 2016	AVANT IMPÔT		APRÈS IMPÔT	
	1999	2016	1999	2016
	Canada	36 200	43 300	33 500
Québec	33 300	36 700	32 100	34 800

\* Familles dont le principal soutien économique était âgé d'au moins 65 ans.  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

familles de personnes âgées était estimé à 33 300 \$ en 1999, comparativement à 36 700 \$ en 2016, une remontée. Après impôt, les montants s'établissaient respectivement à 32 100 \$ et à 34 800 \$. Dans tous les cas, les données de la moyenne canadienne étaient supérieures à celles du Québec.

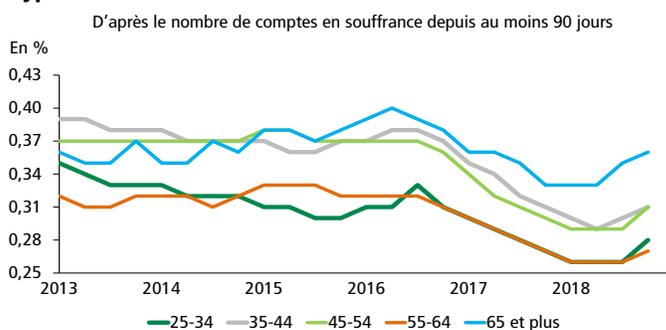
**La dette hypothécaire en évolution**

La SCHL s'est penchée sur le crédit hypothécaire et, dans son [étude](#) publiée en mai 2019, elle révélait quelques faits touchant les Canadiens de 65 ans et plus. On a constaté que la proportion d'emprunteurs hypothécaires âgés de 65 ans et plus a continué de progresser (graphique 11). Le phénomène s'observe à la fois chez les 64 à 74 ans et chez les 75 ans et plus. Le constat est le même pour un groupe un peu plus jeune, les 55 à 64 ans.

**GRAPHIQUE 11**
**Part des consommateurs avec prêt hypothécaire selon le groupe d'âge**


Sources : Equifax, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques

En parallèle, on note une augmentation des taux de prêts hypothécaires en souffrance chez les 65 ans et plus, et ce, depuis l'automne 2018 (graphique 12). En fait, les 65 ans et plus ont le taux de souffrance le plus élevé parmi tous les groupes d'âge. Ce palmarès s'observe depuis la fin de l'année 2015. Bien que la situation puisse paraître alarmante à première vue, il faut reconnaître que les taux de souffrance des prêts hypothécaires demeurent tout de même relativement bas en regard de l'ensemble des détenteurs d'hypothèque.

**GRAPHIQUE 12**
**Taux de prêts en souffrance selon l'âge de l'emprunteur hypothécaire**


Sources : Equifax, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques

Outre l'habitation, qui est un poste budgétaire important, la détention d'un véhicule est aussi une source de dépenses non négligeable. Ainsi, le Québec comptait en 2016 plus de 1,0 million de titulaires de permis de conduire âgés de 65 ans et plus. Ce chiffre était de 152 000 en 1978 et l'on projette qu'il sera de 1,5 million en 2030. Dans le portrait établi dans le *Plan d'action 2018-2023*, on rapporte que l'automobile demeure le mode de transport principal des aînés. L'acquisition et l'entretien d'un véhicule font toujours partie, à ce moment-ci, de l'équation budgétaire des 65 ans et plus.

On peut se demander ce qui amène les gens plus âgés à vivre des difficultés financières. Comme le rapportait Radio-Canada,

une [conférence](#) tenue à Ottawa en 2017 s'est penchée sur la question. Il en est ressorti, notamment, que la situation précaire de certaines personnes âgées était associée à une conjonction de facteurs. Parmi ceux-ci, on note l'augmentation du coût du logement, les divorces (les ruptures), la maladie, le décès, le manque de préparation à la retraite, les aléas des marchés financiers et les cas de maltraitance. Par ailleurs, on a également rapporté que des gens âgés étaient de plus en plus nombreux à s'endetter pour aider leurs enfants devenus adultes. Toutefois, chaque retraité a sa propre histoire. Il n'est pas possible de généraliser.

### Faire face à la retraite : oui, non, oui mais...

Qu'est-ce qui peut inciter une personne à prendre sa retraite hormis la volonté de passer à autre chose après de nombreuses années de service? L'atteinte de l'âge de 65 ans (qui constitue un repère dans le temps pour de nombreuses personnes), l'état de santé ou une mise à pied sont au nombre des raisons qui peuvent mener à la décision. Les politiques fiscales, lorsqu'elles pénalisent ceux qui demeurent au travail, peuvent être un incitatif supplémentaire. Toutefois, les aménagements fiscaux se sont multipliés ces dernières années pour corriger cette situation. Un manque de souplesse dans les conditions de travail (absence de flexibilité en matière de retraite progressive, impossibilité de travailler selon un horaire de quatre jours, pas d'accès à des horaires variables, etc.) peut aussi contribuer au départ hâtif de certains. Par ailleurs, les épargnes accumulées, la générosité de l'État envers les retraités et la responsabilité des soins à donner à un proche peuvent également peser lourd dans la décision de quitter le marché du travail.

En contrepartie, qu'est-ce qui peut amener quelqu'un à prolonger sa vie au travail? On pourrait prendre à l'inverse les raisons qui viennent d'être énumérées. Au-delà de cet exercice, la faiblesse des rendements dans les portefeuilles de placement peut conduire à un report dans le temps du départ à la retraite. De même, le glissement graduel des régimes de pensions à prestations déterminées vers ceux à cotisations déterminées, les crédits d'impôt incitatifs pour allonger la vie sur le marché du travail, un niveau de scolarité qui permet d'avoir un emploi rémunérateur, l'espérance de vie accrue ou un emploi moins exigeant physiquement sont au nombre des raisons qui peuvent concourir à garder les gens en emploi.

Dans une [étude](#) réalisée par Statistique Canada publiée en décembre 2018 et portant sur les raisons de travailler chez les 60 ans et plus, on mentionnait que : « La moitié des personnes âgées qui ont travaillé ou souhaitaient travailler au cours de l'année précédente l'a fait par nécessité [...] » Ce constat était valide tant chez les hommes que chez les femmes. Fait intéressant à noter, moins de 5 % de ceux qui se définissaient comme retraités ont travaillé durant l'année précédente. Chez les 70 ans et plus qui travaillaient ou souhaitaient travailler, 28,4 % déclaraient le faire par nécessité.

Parmi ceux qui ont continué à travailler à 60 ans et plus, on a évoqué différentes raisons : le besoin d'argent, le fait d'aimer leur travail, la volonté de rester occupé et la socialisation avec les collègues. Ceux qui travaillent par nécessité mentionnent surtout l'obligation de payer des dépenses essentielles (factures, hypothèque, nourriture, etc.), le fait de n'être pas encore admissible à une pleine pension ou encore la volonté d'aider des membres de leur famille. Enfin, ceux qui demeurent en emploi essentiellement par choix font valoir qu'ils peuvent ainsi se payer des produits et des services convoités (exemple : vacances, loisirs), qu'ils demeurent par amour du travail, pour rester engagé ou encore parce qu'ils estiment tout simplement qu'ils ne sont pas prêts à prendre leur retraite.

Enfin, qu'est-ce qui motive une personne qui a déjà pris sa retraite à retourner sur le marché du travail? Selon les responsables de sites d'emplois réservés aux 50 ans et plus, les retraités et les semi-retraités souhaitent parfois travailler à temps partiel pour la reconnaissance, pour le plaisir ou pour être utile. Ces personnes ne recherchent pas nécessairement un travail dans un domaine où ils ont œuvré durant la majorité de leur carrière. On compte également des retraités qui veulent retourner sur le marché du travail après un an ou deux d'arrêt, par passion de leur métier ou de leur profession, mais qui ne souhaitent pas assumer autant de responsabilités et de stress que dans le passé. Toutefois, il faut retenir que, chez les 60 ans et plus qui étaient au travail au Canada, la moitié l'a fait par nécessité.

### Retraite dans l'immédiat ou plus tard : la préparation s'impose

Le groupe des 65 ans et plus, que l'on considère souvent comme les « retraités », est en croissance dans la population. Selon les projections démographiques de l'ISQ, une personne sur quatre au Québec appartiendrait à ce groupe d'âge en 2031. Avec une espérance de vie qui demeure élevée après 65 ans, l'importance de planifier ces années s'impose. Bien que la retraite se prenne de plus en plus tard au Québec depuis une vingtaine d'années (en moyenne à 63,1 ans en 2018, en comparaison avec un peu moins de 60 ans à la fin des années 1990), on note que, en parallèle, la proportion des familles de personnes âgées ayant une dette a augmenté de 1999 à 2016. Le prolongement de la vie au travail, tel qu'observé par une hausse du taux d'activité chez les 60 à 64 ans et chez les 65 à 69 ans, ne semble pas avoir conduit à établir des assises financières permettant de vivre la retraite à l'abri des soucis de cet ordre. Il faut se demander si la liberté convoitée dont il était question en introduction s'accorde avec les moyens financiers. À l'heure où un nombre croissant de personnes atteindront 65 ans et voudront partir pour la retraite, force est de constater qu'un imposant travail de préparation reste à faire.

Joëlle Noreau, économiste principale